

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES L'ILE-ROUSSE – BALAGNE**

**Séance du 04 avril 2026**

**Délibération n°2026/033**

**Objet : Désignation des membres du Conseil d'administration de l'EPIC A BALANINA**

Nombre de membres			<b>L'an deux mille vingt-six, le quatre avril, à 9h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.</b>  <b>CASTELLANI Jean-René est désigné secrétaire de séance.</b>  <b>Le quorum est atteint.</b>
46			
En exercice	Présents	Votants	
46	41	46	
Pour	Contre	Abstentions	
45	1	-	
<b>Présents :</b> ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Laurent – COSTA Angèle – COSTA Jean-Luc – ESCOBAR-SANTINI Alexandra – GENUINI Benjamin – GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – LECA Dominique – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.			
<b>Absents représentés :</b> ANTOLINI Clémentine a donné procuration à GUERRINI Antoine – BASCOUL Pierre-François a donné procuration à AMADEI Toussainte – FERRANDI Paul-Vincent a donné procuration à GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia a donné procuration à GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – ROMANI Sylvie a donné procuration à MATTEI Joseph – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph.			
<b>Absents :</b> -			
Convocation envoyée le : 29/03/2026 Et affichée le : 29/03/2026		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 08/04/2026	

**VU** les statuts de la régie A Balanina.

Le Président rappelle que l'article 5 des statuts de la régie prévoit que la régie est administrée par un Conseil d'administration et son Président.

Le Conseil d'administration est composé de 9 membres.

Il comprend :

- 8 élus désignés parmi les membres de l'organe délibérant de la collectivité,
- 1 représentant du personnel.

Les administrateurs, représentant de la Communauté de communes sont désignés par le Conseil communautaire.

L'administrateur représentant du personnel est également désignés par le Conseil communautaire sur proposition de la régie au vu des résultats des élections spécifiques au sein du personnel pour chacun de ses collèges.

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire de désigner les membres du conseil d'administration comme suit :

En qualité d'élus du Conseil communautaire de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne :

- MORTINI Lionel
- GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique
- LIONS Romain
- MARIANI Frédéric
- MASSIANI Jean-Louis
- PIETRIGNANI Yoann
- SAULI Joseph
- TORRACINTA Marcel

Le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Après avoir enregistré toutes les candidatures, le Président met aux voix les candidats suivants :

- MORTINI Lionel  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*
- GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*
- LIONS Romain  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*
- MARIANI Frédéric  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*
- MASSIANI Jean-Louis  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*
- PIETRIGNANI Yoann  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*
- SAULI Joseph  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*
- TORRACINTA Marcel  
*45 Pour, 1 contre, 0 abstention*

Le Président propose de désigner pour le représentant du personnel Monsieur Lilian ANTONELLI.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la composition du Conseil d'administration de l'EPIC A BALANINA comme suit :
  - **MORTINI Lionel**
  - **GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique**
  - **LIONS Romain**
  - **MARIANI Frédéric**
  - **MASSIANI Jean-Louis**
  - **PIETRIGNANI Yoann**
  - **SAULI Joseph**
  - **TORRACINTA Marcel**
- **DESIGNE** Monsieur Lilian ANTONELLI comme représentant du personnel au Conseil d'administration de l'EPIC A BALANINA,
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

Fait à L'Île-Rousse, le 04 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jean-René CASTELLANI



Le Président,  
Lionel MORTINI